

LA NOUVELLE CROISSANCE  
-----

par Serge ANTOINE

## LA "NOUVELLE CROISSANCE"

pour une croissance plus écologique

par Serge Antoine

Croissance et environnement ont été opposés l'un à l'autre dans les périodes de fort développement : le béton ou l'arbre ? disait-on. Mais les périodes de ralentissement et de crise, où les priorités des économistes passent, dit-on, avant celles des écologistes, n'ont pas écarté ce débat. Pourtant, y-a-t-il vraiment antinomie ?

### LA NAISSANCE DU CONCEPT D'ENVIRONNEMENT

Pour y répondre, il est bon d'analyser la naissance du concept d'environnement. Car, la manière dont les problèmes sont abordés par les sociétés et les pays résulte, en fait, très largement de la façon dont ils se les posent et dont ils les qualifient. Et si, aujourd'hui, les relations entre la croissance économique et l'environnement ou l'écologie sont présentées comme ambiguës, voire opposées, il faut en rechercher souvent les raisons dans la manière dont le concept d'environnement a pris racine dans le monde.

Pour aller vite, disons que dans les années 65 à 70 et, cela, d'abord dans les pays industrialisés (en grande partie anglo-saxons d'ailleurs ; l'origine puritaine y est-elle pour quelque chose ?), l'idée d'environnement a été, d'abord, accolée à celles de lutte contre les pollutions. L'environnement est né de la dégradation des milieux et a été conçu par des sociétés atteintes dans leur quotidien, craintives de leur avenir et, parfois, tournées vers un passé sécurisant érigé en valeur refuge ; elle a été générée en forme d'arrêt à une certaine forme de développement économique ou tout au moins, de réparation et de réhabilitation des méfaits de l'industrialisation et de l'urbanisation, en particulier.

.../...



Les sociétés ont eu tendance à externaliser l'environnement dans les concepts pour mieux l'identifier. Cette réaction est naturelle pour tout nouveau concept. Nous en avons connu d'autres exemples, en France : la "productivité" ou l' "aménagement du territoire", apparus il y a 30 ou 20 ans. Du même coup, séparé de ses contextes, l'environnement était décrit comme appelant des organisations supplémentaires et engendrant à priori des surcoûts .

De cette approche, il est résulté ce que certains ont appelé une "fondamentale contradiction entre la croissance et le maintien d'un environnement satisfaisant". Des images courent encore sur cette antinomie dans les pays développés et le premier rapport du Club de Rome, par exemple, a été transformé en plaidoyer pour la "croissance zéro" alors qu'il se voulait un exercice de prise de conscience des surlendemain possibles.

#### CETTE INDIVIDUALISATION DU CONCEPT D'ENVIRONNEMENT A ETE UTILE.

Cette individualisation de l'environnement a, pourtant été intéressante et, cela, pour un certain nombre de raisons.

Elle a, d'abord, facilité l'analyse d'une situation sociétale où l' "externalisation" est une réalité apparue avec l'ère industrielle. Dans les faits, les coûts de la pollution ont été de plus en plus souvent assumés par d'autres que par celui qui en est à l'origine ; les charges des pollutions ou des nuisances ont été, à l'évidence, en grande partie, transférées, en aval, aux consommateurs, aux collectivités.

L'individualisation de l'environnement a, d'autre part, permis de définir une nouvelle industrie : celle des activités de "réparation" de l'environnement et de mesurer, au fil des ans, sa croissance. De quelque 1 % de l'activité économique, elles vont croître sensiblement dans l'avenir. Il sera intéressant de suivre leurs progrès et de les aider à se développer par des aides à la recherche ou à l'innovation et, surtout, par un calendrier progressif de mise en oeuvre de législations ou de règlementations plus sévères.

Cette externalisation de l'environnement a, enfin, permis de faire ressortir l'effort qui devra être réalisé dans les circuits économiques et financiers pour lutter contre la dégradation de l'environnement. Cet effort peut être chiffré ; pour les Etats-Unis, par exemple, M. Léontieff et, il y a quelques années, l'administration américaine de l'environnement, à partir de 11 branches d'activité, l'ont mesuré en pourcentage du produit national brut. Ils y ont découvert que l'économie ne serait

pas sérieusement bouleversée par l'imposition de nouvelles normes d'environnement. Ils ont, à l'époque, prédit des effets sur la croissance du P.N.B. (freinage de 0,3 point par an), sur le niveau des prix à la consommation (+ 0,2 point), sur la balance des paiements, sur l'emploi (- 0,05 %). Ils ont, au delà de l'effet brut, annoncé des effets positifs (créations d'emplois nouveaux, exportations de matériels, etc...).

Par delà des calculs nationaux, l'on s'est, partout dans le monde, efforcé de localiser "l'environnement négatif" avec plus de précision. Et c'est ainsi qu'est né en 1970 le principe du "pollueur-payeur", énoncé et rendu public grâce à l'OCDE et dont il sera intéressant d'examiner, sur une décennie, les effets sur la "réinternalisation".

MAIS CETTE VUE JUXTAPOSEE DU DEVELOPPEMENT ET DE  
L'ENVIRONNEMENT EST INSUFFISANTE.

Mais cette vue juxtaposée avec le développement d'une part et l'environnement de l'autre, est insuffisante.

En premier lieu, la définition des charges imputables à l'environnement évolue avec le temps : ce qui était, hier considéré comme dépense nette peut être, aujourd'hui ou demain, ressenti comme un gain. Ainsi, le bilan vrai de la politique forestière, par exemple, ne se juge pas sur 10 ou même 20 ans. En sens inverse, personne ne pourrait soutenir que des dépenses que l'on comptabilise aujourd'hui comme "protection de l'environnement" ne seront pas demain, nécessaires à la production donc à la croissance quantitative ; ainsi, le traitement des liqueurs noires des usines de pâte à papier ou celui de gaz de hauts fourneaux sont maintenant normalement intégrés à l'outil industriel et les investissements correspondants font naturellement partie de toute construction nouvelle ou de tout programme de modernisation des usines existantes.

En second lieu, l'imputation séparative des dépenses, soit à l'environnement, soit à la croissance, est fonction du degré de leur mise en oeuvre. Que retenir, par exemple, au compte de l'amélioration de l'environnement parmi les dépenses de remembrement rural ? Le passage d'un pays de bocage, excessivement morcelé de haies et de chemins creux, à un paysage plus harmonieux de champs et de propriétés de taille adaptée tant à leur usage qu'à l'équilibre écologique local et au dessin général des sites, peut être un réel gain pour l'environnement, alors que le franchissement de ce point d'équilibre vers des champs trop vastes, la disparition totale des haies et des bosquets, peut être une cause de dégradation de l'environnement.

En troisième lieu, isoler à l'excès les dépenses de protection de l'environnement et affiner leur évaluation, c'est oublier les dépenses de non-protection de l'environnement. Comptabiliser les dépenses entraînées par une action ne suffit pas à juger de son effet réel pour la collectivité ; encore faut-il la comparer aux dépenses induites pour elle par l'inaction : coûts de destruction par la pollution des milieux naturels, des sites, de la faune, de la flore... Ainsi, ne faut-il pas sérieusement évaluer le prix qu'une ville devra consacrer pour épurer l'eau qu'elle prélève dans une rivière polluée par les utilisateurs d'amont, villes ou industries ; il faut aussi considérer le prix que consacrent des collectivités pour créer des piscines faute de pouvoir utiliser, à l'effet de baignade, les rivières trop polluées.

Le débat tel qu'il a été engagé sur cette voie a été faussé pour une grande part, dans la mesure où il a considéré qu'une relation paramétrique existe entre le taux de croissance économique et ce qu'un anthropologue anglais -Wilkinson- a appelé le "taux de l'exploitation de la nature"; l'histoire nous apprend, il est vrai, que la croissance sauvage que nous avons connue au cours des dernières décennies, s'est avérée très gaspilleuse de ressources et destructrice de l'environnement. Mais là où il y a un problème, c'est que la dégradation de l'environnement en arrive même à poursuivre sa course pendant les périodes de récession et l'on pourrait presque jouer au paradoxe en constatant qu'en période de récession, l'on essaie de compenser la mauvaise conjoncture par un taux accru de l'exploitation de la nature...

En quatrième lieu, isoler les dépenses d'environnement, sans prendre en considération les dépenses de "compensation", voire même de santé, au sens large, n'a guère de sens. Le développement de l'emploi de drogues psychotropes n'est pas étranger à la baisse de la qualité de l'environnement. La migration hebdomadaire des habitants des grandes villes, avides de rassasier leur désir d'air pur, d'espace et de silence, chaque fin de semaine et qui traduit l'absence de ces biens dans la ville même, est une dépense liée à la mauvaise qualité de l'environnement urbain ; elle coûte à la collectivité des sommes considérables de temps, d'énergie, de matériel, d'investissement et de morts

Ainsi, les rapports entre la comptabilité économique classique et l'environnement se compliquent-ils, au fur et à mesure que sont prises en compte des dépenses de caractère social ou psychologique. A la limite, quelle est la valeur d'un coucher de soleil ? L'exercice de tri entre dépenses de développement et d'environnement pousse, de proche en proche, à un approfondissement dont les difficultés apparaissent

.... / ...

au fur et à mesure des exigences de ce travail. Au demeurant, peut-on séparer les dépenses dites d'environnement des dépenses de développement, alors qu'il faudrait souligner leur caractère profondément différent. Au regard de l'inflation par exemple, les effets ne sont pas les mêmes : les dépenses d'environnement à court terme, ont un effet déflationniste avec prélèvement sur la masse monétaire ; à moyen terme, elles tendent à réduire les consommations.

ET C'EST AINSI QU'EST APPARUE LA NOTION DE "NOUVELLE CROISSANCE".

Louis Armand, que nous saluons ici, comme l'un des précurseurs de l'avènement du concept d'environnement voyait déjà l'inconvénient qu'il y aurait à isoler de son contexte culturel ou économique et à opposer à l'excès, comme la littérature française l'a abondamment fait depuis les "Scènes de la vie future", quantité et qualité. Des économistes contemporains ont été dans le même sens.

Une grande partie du mouvement écologique s'est efforcée elle-aussi, de revoir à la lumière de la notion d'environnement, les concepts et les pratiques de croissance économique et de les redéfinir pour faire en sorte qu'ils satisfassent à la fois des objectifs sociaux et des objectifs de protection des milieux physiques, des objectifs quantitatifs et des objectifs qualitatifs.

Et c'est ainsi que nos sociétés ont été amenées à dégager, peu à peu, -en grande partie du fait de l'environnement- l'idée d'une "nouvelle croissance". Cette deuxième génération sémantique a dû, pour éclore, à la fois lever les fausses contradictions entre développement et croissance, et dépasser la tentation de la "croissance zéro".

Les pays en voie de développement, les plus intéressés, bien évidemment par la poursuite et, même, l'accélération de la croissance, ont apporté, à ce débat, leurs interrogations ou leurs inquiétudes ; ils ont contribué, à leur tour, à forger un nouveau concept : celui de "nouvel ordre économique mondial". Cette notion était à peine esquissée lorsque lors d'une des premières réunions Nord-Sud en 1971, à Founex en Suisse et, en 1972, à Stockholm même, autour de Maurice Strong, des économistes et des hommes politiques du Nord et du Sud ont commencé à dégager, le concept d'"écodéveloppement". Les économistes du tiers monde ne se privent pas de le rappeler ; dans le monde que nous connaissons, marqué par les inégalités sociales entre riches et pauvres, comment songer à une répartition plus équitable de la richesse, à un accès aux ressources et aux équipements mieux répartis sans postuler une croissance économique soutenue ?

Dans le même temps, l'Occident, tout en reconnaissant qu'il n'y a pas, à priori, contradiction entre croissance et protection de l'environnement, a commencé à recenser les problèmes au niveau des conditions de la croissance.

Dès lors, le réexamen de l'économie politique classique n'était plus du tout un exercice suffisant. On s'est rendu compte, par exemple, qu'il était vain de se contenter de quantifier systématiquement le qualitatif et de le faire entrer dans les calculs "coûts-avantages" ; de comptabiliser des biens naturels, l'eau ou l'air, par exemple, pour simplement les introduire dans la vie économique et dans le commerce en les faisant payer un prix plus juste alors qu'ils étaient jusqu'alors prélevés sans compter. On a même senti que cette comptabilisation comportait des dangers ; des hommes comme M. Claude Gruson l'ont souvent rappelé dans notre pays (1).

L'évaluation économique de l'environnement, au delà du chiffrage, s'est donc, peu à peu, ouverte sur un nouvel art de préparation de la décision : celui d'une sorte d'"écologie politique" conçue, non pas à part, dans un domaine de fleurs, de sites ou de déchets, mais convenablement intégrée dans l'ensemble des besoins et des aspirations de société. Il ne suffit plus a-t-on dit de "mettre des fleurs dans les tableaux de Léontieff".

#### CETTE "NOUVELLE CROISSANCE", QUELLES EN SONT LES COMPOSANTES ?

Il n'est pas facile de définir à priori et globalement une nouvelle croissance dont les caractéristiques seront largement le fruit d'une mise en oeuvre sur plusieurs années. Mais il est possible, dès maintenant, de définir quelques caractéristiques significatives. A cet égard, cinq éléments nous paraissent intéressants :

- l'objet réévalué,
- la recherche des finalités sociales,
- la mise en valeur de l'identité géographique et de l'identité culturelle,
- l'importance croissante de la ressource,
- le réapprentissage de la durée longue.

.../...

---

(1) cf. rapport sur l'antigaspillage -août-septembre 1974- Documentation Française.

C'est un développement qui remet l'objet à sa place.

Les sociétés développées ont, pendant plus d'un siècle, focalisé le produit de l'économie en termes d'objets. On peut penser qu'elles vont réapprendre à insister davantage sur les finalités sociales et sur les fonctions sociales.

La croissance a-t-elle d'ailleurs à priori pour finalité de produire des objets ? Ce sont les sociétés des dernières générations qui ont eu tendance à donner trop d'emphase aux phénomènes de production d'objets et, cela, jusqu'à ignorer les encombrements ou sous-estimer les nuisances qui en résultent.

Il en est ainsi de la voiture automobile; mais la critique qu'on en fait aujourd'hui, est elle même, entachée de l'attitude qui consiste à privilégier l'objet. Certes, la voiture automobile -objet - n'est pas la réponse à la fonction et la voiture individuelle ne s'identifie pas au transport. Mais dans la critique qu'on en fait aujourd'hui, on sous-estime son apport à la liberté individuelle de mouvement qui, elle, est une fonction.

Nos sociétés vont devoir, désormais, dégager un peu mieux les fonctions, les besoins, les aspirations essentielles et s'efforcer d'y répondre sans se précipiter sur la réponse par l'objet. Déjà, la croissance a-t-elle, dans les sociétés développées, la même nature qu'il y a encore vingt ans ? Certes, une fraction importante des habitants des sociétés dites "développées", ne bénéficie pas encore des biens dégagés par la croissance depuis ces dernières décennies : la voiture, les appareils électro-ménagers, la télévision, des logements confortables, voire même un habillement et une alimentation suffisante. Une partie très large de la population mondiale n'a pas à sa disposition les objets élémentaires qui lui permettent d'aller au delà de la survie. Les tenants du "qualitatif", ne doivent pas oublier qu'il y a des populations nombreuses qui ont d'abord besoin du quantitatif. Et au nom du "qualitatif", les français ne risquent-ils pas, par confort, de tourner trop vite le dos à l'âge industriel dans lequel ils viennent seulement d'entrer.

.../...

### Equipement des ménages

22,5 %	estiment que leur logement ne comportent pas suffisamment de pièces ne disposent pas :
11,8 %	d'un W.C. intérieur
1,2 %	d'eau courante
7,7 %	d'eau chaude
4,6 %	de douche ou baignoire
27,5 %	de chauffage central
41,1 %	de téléphone
2,8 %	de réfrigérateur
80,1 %	de lave vaisselle
17,4 %	de machine à laver le linge
65,5 %	de T.V couleur
39,3 %	de T.V. noir et blanc
70,4 %	de chaine Hifi
49,9 %	d'électrophone
50,4 %	de vélo
75,7 %	de vélomoteur
43 %	de voiture
89,4 %	de résidence secondaire
93,6 %	de caravane
4,6 %	sont chomeurs
28,9 %	disent qu'ils souffrent d'une infirmité ou d'un handicap

Extrait de l'enquête 1978-1979 effectuée par le centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

Il faut être riche et nanti pour être systématiquement malthusien... pour les autres et ironiser trop fort sur la "croissance sauvage."

Mais, dans les pays développés, la fraction non pourvue d'objets se réduit, heureusement, avec le temps et, même en tenant compte des nouvelles frontières entre le nécessaire et le superflu, le taux d'équipement de la population, en minimum vital, croît avec les années. Alors il apparaît que la qualité de la vie résulte plus de la satisfaction d'un certain nombre de besoins et d'aspirations que de l'obtention d'objets naturels. Un basculement progressif vers d'autres types de biens se produit déjà. Le développement du "secteur tertiaire" et quaternaire est significatif : il "produit" des biens non traumatisants pour l'environnement. Le secteur secondaire ne sera pas exempt de cette évolution et les objets produits s'intégreront davantage dans un ensemble fonctionnel.

De plus, les caractéristiques des nouveaux biens pourront évoluer ; par exemple, la durabilité ou la facilité d'entretien pourront être davantage pris en compte. Ainsi, la part que nos sociétés ont donné à l'entretien, a été éclipsée par tout le phénomène de production et amoindri par des sociétés pressées qui ont eu tendance à faire des objets de plus en plus éphémères. Certes, l'allongement de la durée de vie n'est pas à généraliser à tous les objets, mais il est vraisemblable que la pression d'une meilleure gestion des ressources et d'une révision des finalités sociales, la politique de la durée de vie des biens devra être revue.

C'est une économie qui met en avant les finalités sociales.

A partir du moment où une société tourne le dos au consumérisme et où elle met en avant les besoins, les aspirations et les fonctions sociales, elle est en quête de quelque chose ; l'invention de la notion de "qualité de vie", mondialement diffusée depuis 10 ans dans les organisations internationales, en est un signe.

Le mot de qualité de la vie est, en effet, né à notre avis, des profondeurs de la société comme un moyen pour elle d'exprimer un appel à une "nouvelle croissance". Nos sociétés secrètent des mots flous pour lutter contre les contraintes de plus en plus "désappropriantes" de la vie individuelle ou collective. Puis les mots s'institutionnalisent : ainsi, l'aménagement du territoire n'était, en France, qu'une idée dans les années 45.

.../...

L' "environnement", quant à lui, a d'abord résulté d'une inquiétude de croissance dans la société américaine, dans la société japonaise aussi. Puis, l'Europe, dans les années 70, et grâce à la conférence mondiale de Stockholm en 1972, le Tiers Monde, ont adopté ce mot pour formuler une part de leurs aspirations.

La notion de "qualité de vie," elle, a été largement diffusée dans les instances internationales dès 1972 et, on en a beaucoup parlé en France, en 1973, dès avant la guerre du Kippour. La crise du pétrole ne l'a pas ébranlée. Que traduit-elle ? Une répulsion subconsciente à la tendance mécaniste d'un progrès linéaire ; le rejet d'une croissance définie comme un amas de biens et caractérisée par un PNB (produit national brut) bien fruste. Elle traduit une aspiration que certains ont qualifiée de romantique. Elle est aussi, dans "l'économie des profondeurs (1) un élément de vitalité des sociétés à la recherche de "quelque chose qui n'est pas trop défini". Faut-il définir, d'ailleurs, trop vite cet indéfinissable ? (2) . Nous pensons, quant à nous, qu'il est utile d'analyser l'aspiration sans toutefois la bloquer ou la cadastrer. La qualité de la vie n'a pas à être définie d'un seul coup ; elle peut l'être chemin faisant, "en marchant". Les analyses sociétales, au delà de sondages, plus ou moins rudimentaires peuvent aider à prendre le pouls.

Mais l'important est de promouvoir plus d'expérimentations en vraie grandeur ; faire naître une société plus expérimentale c'est ainsi qu'on aura, petit à petit, par touches successives, des éléments vécus, de qualité de vie. Nous devons faire appel à l'innovation sociale et au droit à l'expérimentation et aider les groupes de pointe qui cherchent de façon tâtonnante bien souvent, cette ouverture sur le lendemain. Il est, à cet égard, utile de recenser un certain nombre d'expériences-pilotes qui au delà des alibis, ou des gadgets, sont des ouvertures et des pistes. Le costume doit être essayé avant d'être porté.

Une société se doit de se remettre sans cesse en cause. On aurait tort, en effet, de croire à la stabilité d'une qualité de la vie qui aurait ses ratios ; elle est évolution, remise en cause, conscience du devenir ; et cela, aussi bien en termes de vie individuelle qu'en termes de vie collective. Les pouvoirs publics sans être des "ministères du bonheur" en prise directe sur la vie individuelle, peuvent faciliter l'expression

.../...

---

(1) Pierre Drouin "Le Monde"

(2) Je sais gré à M. Robert Poujade d'avoir dit dans son livre sur le "Ministère de l'Impossible" qu'il ne faut pas cadastrer prématurément ou bloquer cette expression par la définition même de mots qui doivent rester largement ouverts. Ceci est vrai pour l'environnement ; ceci est également vrai pour la qualité de la vie.

des aspirations ; ils peuvent intervenir sur le "cadre de vie", c'est-à-dire sur les conditions dans lesquelles une qualité de vie meilleure peut éclore ou s'améliorer en fonction des besoins et, mieux, des aspirations des habitants. Le "cadre de vie" n'est pas, comme on le croit, un ensemble d'éléments objectifs. Il contient une bonne part de subjectivité. Les habitants ne peuvent se contenter de dire à l'Etat et aux collectivités : "faites-nous un bon urbanisme, un bon habitat et nous ferons le reste". Dans les faits, même le cadre de vie doit être réalisé avec l'habitant en fonction de ses besoins et de son psychisme.

C'est une croissance qui remet en valeur l'identité culturelle, l'identité géographique.

Les aspirations à la qualité de vie, le souci d'une finalité de la croissance montrent à l'évidence, qu'au jeu de l'environnement, (comme à celui de la prospective d'ailleurs) les sociétés s'obligent à replacer devant elles leurs objectifs. Et à les lire. C'est dire qu'elles cherchent leur identité. La quête du qualitatif ne peut pas être étrangère à l'affirmation d'une volonté culturelle, d'une volonté nationale, régionale ou locale délibérément mieux situées dans le contexte de la géographie d'un pays. Elle ne peut pas être stéréotypée. La revendication à la qualité de la vie, telle qu'on l'entend dans les organisations internationales, ne s'incarnera valablement que si elle est assumée très profondément par les différents pays et, ce, au coeur d'eux-mêmes dans la chair de leur territoire culturel. D'ailleurs, l'une des actualités les plus intéressantes de la sociologie (politique, en particulier) des pays développés comme des pays en voie de développement, est l'aspiration à la qualité de la vie dans son expression d'identité et d'existence, d'affirmation d'être pour assumer un destin librement choisi. Et cela, par opposition aux tendances mécanistes, à la généralisation des modèles importés ou la tentation d'un modèle extrapolable à travers le monde entier. Cette aspiration à la qualité de la vie qui ne prend son sens qu'assumée par chacun et, donc très profondément personnalisée, est donc un appel à la liberté individuelle : mais elle intéresse aussi la liberté collective.

Elle est aussi un appel au réenracinement. Une grande part du malaise, une grande part de la crise de l'environnement, vient de ce que l'homme a été délocalisé par rapport au contexte dans lequel il vit et par rapport à ses relations avec le milieu.

.../...

Louis Armand qui m'a beaucoup appris, il y a quelques années, en faisant cette liaison entre prospective et environnement, insistait beaucoup sur cette nécessité, pour la société, de réapprendre les règles de la "grammaire entre l'homme et son milieu vécu" ; l'un des problèmes que nous avons aujourd'hui c'est précisément de ne plus avoir un milieu vécu que nous puissions concevoir, percevoir et dans lequel nous vivions avec une intelligence de son état et de son évolution.

La recherche de l'identité et la prise en considération de l'environnement concourent à donner ou redonner plus de relief à la diversité des situations géographiques et à resituer les problématiques et les politiques dans leur contexte géographique. Ainsi, malgré les faiseurs de stéréotypes modiaux qui ont la vie dure, on s'est aperçu, à l'ONU, à Bucarest, par exemple, lors de la conférence sur la population en 1974, que la croissance démographique n'a aucune raison d'être uniforme sur l'ensemble d'un continent ou d'un pays et qu'il n'est pas un déshonneur, pour certaines régions ou pour certaines communes, d'avoir une population stable ou même décroissante. Il faut, au siècle des médias généralisateurs, réapprendre la diversité et redéfinir des stratégies intimement situées dans leur contexte géographique, économique et sociétal.

C'est une économie où la stratégie de la ressource sera au centre des débats.

Relativiser l'importance de l'objet, mieux redéfinir la qualité de la vie et les finalités sociales, redécouvrir la géographie, sont trois dimensions importantes de la "nouvelle croissance". Mais, plus importante encore, à nos yeux, paraît être la mise en lumière de la notion de "ressource" et l'attention croissante à une gestion moins gaspilleuse des ressources non renouvelables. Cette notion de ressources est apparue, dès avant-guerre, pour tous ceux qui s'intéressaient à la géographie et, surtout, au sous-sol. Une fondation américaine "Ressources for the future", il y a plus de 30 ans, analysait systématiquement certaines limites au développement. Aux Etats-Unis, encore plus récemment, les travaux de l'Académie des Sciences, ou ceux du Comité pour les ressources minérales et l'environnement, ont alerté, sinon sur les limites absolues de ressources, du moins sur leur renchérissement et sur les conditions, de plus en plus difficiles, de leur accès, : cuivre, amiante, helium, mercure, étain, sont en première ligne. Au plan international, le rapport Meadows, dans les années 70 était un cri et nombreux sont maintenant les travaux internationaux d'alerte sur ce sujet.

.../...

Faut-il, dans ce constat, se borner aux ressources minérales ou énergétiques ? L'espace, par exemple, est une ressource rare -la seule, à rigoureusement parler, qui nous a été donnée une fois pour toutes-. C'est aussi le lieu, par excellence, de décisions irréversibles. Apprendre à préserver les options pour l'avenir et à harmoniser les vocations multiples d'un même territoire, c'est, sans aucun doute, un volet important des stratégies d'hamonisation d'objectifs économiques et sociaux avec une gestion écologique des ressources, du milieu et de l'espace.

L'espace est une ressource que l'on n'avait pas l'habitude de comptabiliser. Aujourd'hui, même des pays qui en ont beaucoup - je pense à l'Union Soviétique - ont des scientifiques qui alertent constamment sur la raréfaction des territoires. La France est encore insouciant, consciente qu'elle est d'être moins dense et encombrée que le Bénélux ou la Ruhr. Mais déjà apparaît le souci des "Espaces pour demain" : le littoral sur lequel toute une série d'intérêts convergent pour le rétrécir d'année en année, appelle une protection sévère et la création du Conservatoire du Littoral est une conquête précieuse. La raréfaction de l'espace au-delà de la limitation physique et au-delà du renchérissement, fait apparaître la ressource, comme une sorte de miroir dans lequel nos économies devront se regarder ou se confronter beaucoup plus que les précédentes avec un souci de relai de générations.

Le pari d'une nouvelle croissance réussie dans le respect de l'environnement passe par la gestion du patrimoine en bon père de famille. Il débouche sur la mise en place de techniques de production écologiquement viables et sur la volonté de saisir toutes les opportunités que donne l'aménagement de l'espace pour minimiser les retombées négatives des différentes activités humaines de l'environnement. Le recyclage et la réintroduction d'une stratégie globale appellent l'abandon d'une économie de ruptures et de discontinuités.

Ménagement des ressources, aménagement du territoire, développement de l'antigasillage, gestion contrôlée des ressources et, en particulier, de celles qui ne sont pas renouvelables, essor des techniques de recyclage (par seulement en aval de la production) telles sont les directions de la nouvelle croissance. Encore peu engagées, elles sont déjà perçues, ici ou là, au niveau des consciences et ont apporté de réels changements de comportements.

.../...

Le Président de la République française à insisté sur cette dimension : "ressources de la nouvelle croissance".

"Une tâche plus vaste encore que l'antipollution nous attend. Il faut mettre au service de l'homme les ressources terrestres dans les meilleures conditions et en respectant les équilibres écologiques. Une politique des ressources doit alors compléter celle de l'environnement".

"Notre civilisation industrielle nous a entraînés pendant deux siècles à puiser sans compter dans le patrimoine des ressources dites "naturelles". La prolongation des tendances a permis à certains futurologues de tracer des courbes inquiétantes et audacieuses et de tirer la sonnette d'alarme. Mais ne peut-on aujourd'hui, plus positivement, dire qu'une double voie est ouverte ?"

"La première voie est celle d'une inflexible et progressive lutte contre les gaspillages de toutes sortes, qu'il s'agisse de la pollution, de l'encombrement ou des déchets..."

"La seconde voie est celle de la recherche d'une économie internationale de la ressource à laquelle je suis attaché depuis de nombreuses années".

"La richesse des nations et la paix du monde seront moins faites de la lutte pour accéder aux ressources naturelles que d'un effort commun pour mieux utiliser et mieux gérer les milieux naturels. Cette attention, ce soin, devront être portés aux sols, aux forêts mais aussi aux océans, ces lieux sans maître qui feront la richesse du troisième millénaire".

"La gestion des ressources de demain implique l'établissement de relations plus durables et plus justes entre les différents partenaires de l'économie mondiale, en particulier avec le Tiers Monde".

"Elle suppose un nouveau comportement à l'égard des matières premières. Une plus grande régularité dans leur exploitation. Un réseau d'échanges mieux ordonné. Une valorisation des produits naturels. Des politiques de développement et d'aménagement du territoire. Peut-être quelques nouvelles orientations de la division du travail mondial. Cette voie implique aussi une nouvelle attention aux problèmes de renouvellement. Dès maintenant, il nous faut mettre en lumière l'importance industrielle de la régénération, des cycles de renouvellement et de la matière première végétale"...

"L'enjeu est triple : dissiper, dans certains cas, rares il est vrai, une menace de pénurie de ressources ; faire de l'environnement un allié du développement ; contribuer et de façon décisive, à la solution des problèmes les plus

pressants des pays du Tiers Monde, en particulier dans les régions arides et les zones tropicales où se concentre la majeure partie de la population mondiale".

"Elle se propose d'insister sur l'aspect qualitatif des questions, aux prochaines rencontres entre les producteurs et les consommateurs des grandes matières premières".

"Jamais, au cours de son histoire, l'homme n'aura été aussi fort dans ses techniques. Mais, jamais aussi l'équilibre de son milieu naturel n'aura été aussi menacé".

C'est une économie où la durée dense est réintroduite.

La pensée et le calcul économique, ont toujours eu du mal à intégrer le facteur temps. Elles ont laissé s'atrophier la durée longue, bien davantage par manque d'exercice qu'à priori. L'économie politique classique est trop attachée à la marge, à l'éphémère, au compte d'exploitation. Ne s'est-elle pas, elle aussi, dénaturée par l'accélération d'une société de l'éphémère ? En est-elle même consciente ? Même les raisonnements les plus en contact avec la préparation de la décision, comme la rationalisation des choix budgétaires, laissent délibérément de côté le paramètre encombrant du long et du très long terme. Le concept de l'actualisation, qui permet de ramener, par le jeu des intérêts composés, les choix à faire à différentes périodes de l'avenir, au même moment du présent est-il meilleur ? A-t-on suffisamment dit à quel point cette méthode mutile la pensée et obère l'avenir long. Elle implique que, dans l'avenir, nos successeurs ne connaissent pas de nouveaux facteurs de coûts ou d'avantages ; elle limite donc la capacité d'analyse de nos successeurs à nos propres analyses. Elle conduit à réduire le poids de l'avenir au fur et à mesure de son éloignement ; c'est dire que ce qui se passera dans trente ou cinquante ans, nous est plus indifférent que notre futur à deux ou trois ans. Peut-on imaginer solution plus égoïste par rapport à nos enfants et, surtout à l'égard de décisions qui risquent de porter atteinte à des ressources non renouvelables, et de marquer, de manière indélébile, notre planète et la leur ?

.../...

Jusqu'à présent, cette réflexion bloquée sur un horizon trop proche n'entraînait guère de conséquences, puisqu'aussi bien les actions humaines sur la nature et l'environnement n'étaient pas irréversibles; maintenant que, depuis une cinquantaine d'années, elles le sont devenues, on doit y réfléchir.

Malgré la rapidité de certaines technologies avancées, la complexité des décisions, la difficulté de leur préparation, la taille des équipements ou l'ampleur des aménagements et la mise en oeuvre des grands projets demandent des années. La véritable durée de mise en place du barrage d'Assouan, conséquences agricoles, sociales et économiques comprises, dépasse les 30 ans. Autre exemple, le pari d'une centrale nucléaire, qui ne sera en service que pour une génération et qui nécessite près de 10 ans d'efforts préalables, devrait être évalué en fonction du demi siècle. Il en est bien d'autres exemples et, pour n'en citer qu'un autre, soulignons, ici, tout l'intérêt du regard porté par M. Bertrand de Jouvenel et son groupe de prospective pour définir une stratégie, au moins centenaire, pour la forêt de production, physique et écologique (1).

Nos sociétés ne peuvent plus raisonner, comme nous l'avons appris, à l'école du "res sic stantibus" ; dans le même temps, d'autres paramètres se modifient, en effet, très rapidement : celui des styles de vie par exemple. Il nous faut réapprendre à introduire dans les calculs (ou dans les raisonnements quand on ne peut quantifier ou qu'on ne le doit pas) une échelle cinétique des valeurs. Depuis un siècle, les seuls calculs réellement pratiqués sur séries longues étaient ceux de la dépréciation de la monnaie.

Nos sociétés avaient, par commodité, stérilisé le temps.

A ces deux raisons de réintroduction de la durée, l'écologie en rajoute une troisième, massive : celle de l'altération lente ou des mutations observées dans les masses et les milieux écologiques. Pour n'en prendre que quelques exemples, la teneur en gaz carbonique de l'atmosphère terrestre croît chaque année et est passée en 75 ans de 280 ppm à 330 ppm : personne ne connaît encore les conséquences de cette évolution. La disparition du milieu vivant de la Baltique, presque fermée, ou l'altération de la Méditerranée deviennent de réels paris écologiques, mais aussi des enjeux économiques. Qui peut rester indifférent à la mort d'un milieu de vie ? La stratégie sociale

.../...

---

(1) En 1977, un groupe de prospective a été constitué à cette fin en France.

doit maintenant prendre en compte les risques de modifications dont on ne connaît pas d'ailleurs à l'avance toutes les conséquences. L'irruption de ces phénomènes écologiques nous réapprendra à mettre l'économie à l'écoute de la vie biologique, en phase avec ses rythmes, ses lenteurs, ses accélérations, ses constantes (1) et ses risques.

Cette réintroduction de la durée interdira les raisonnements de coûts-avantages que certains se permettent encore tous azimuts et au nom desquels, par exemple, les innovations n'ont pas leur place. Actes de bravoure et exemples significatifs de frontières temporelles transgressées, les innovations sont peu admises par des sociétés qui, pourtant, ont autant besoin d'audace que leurs ancêtres. Les préventions à l'égard de la "non rentabilité" des technologies nouvelles ont-elles un sens si on ne replace pas cette comptabilité dans un calcul d'avenir ? Nous entendons souvent les juges de l'immédiat calculer de manière statique les audaces de certains. Si on les avait écouté, aurait-on engagé, par exemple, au Canada, dans l'Athabasca, l'importance usine de sables bitumeux calculé sur un doublement de prix de l'énergie qui paraissait alors inconcevable ?

Si on les écoutait, quelle serait la marge de manoeuvre des Délégués aux énergies nouvelles qui, préparent dès aujourd'hui l'actualité comme les surlendemain du solaire ? Peut-on raisonnablement se borner aux calculs rapides que nous entendons encore à chaque lancement de maison solaire : "surcoût 60.000 F., économies annuelles induites 3.000 F. donc le solaire n'est pas mûr !" Ce serait oublier que les séries feront, à coup sûr, baisser ces surcoûts à 40.000 F. et qu'avec des prix d'énergie doublés, l'économie pourrait être de 6.000 F.

Ce serait oublier que l'économie se fait en marchant.

La réintroduction de la durée et le réapprentissage du long terme vont donc remettre en valeur bien des notions économiques laissées en friche : les comptes en capital, les comptes-énergie, les comptes-matières, les ressources, le patrimoine (2). Il faudra réapprendre de nouvelles comptabilités, mettre sur pied des exercices plus ouverts comprenant des choix sociétaux et techniques. Les modèles globaux -souvent mondiaux- sont totalement insuffisants car ils sont fermés

.../...

---

(1) Le projet "Interfuturs" exercice de 3 ans (1975-1978) réalisé à la demande de l'OCDE et sous la conduite de J. Lesourne aboutit à cette interrogation.

(2) Un groupe interministériel présidé par M. R. Toulemon a été créé en 1978 pour engager dans quelques secteurs pilotes une comptabilité patrimoniale.

sur la réintroduction de l'inattendu, la prise en compte de l'accident, du changement sérieux. Il est plus commode effectivement, pour la planification, d'éliminer l'inattendu et de ne s'attacher qu'au continu. Pourtant, entre un exercice faux, mais simple, la planification du probable est un exercice vrai, même s'il est plus difficile, il faut choisir le second : planifier l'inattendu.

L'avenir des 30 prochaines années et, sans doute, au delà, ne sera plus, pour le raisonnement économique et politique, celui de l'ajustement à l'instant ou à la marge, production-consommation, mais celui de l'économie de la ressource, de l'attention du patrimoine, entendu au sens large, comprenant ces valeurs que sont l'espace, le temps, les milieux.

Dès aujourd'hui, les pays développés connaissent les réactions de la population environnante (1) à l'implantation de toute nouvelle activité. L'argument des emplois créés ou des ressources financières nouvelles apportées aux collectivités locales ne suffit plus à lever les réticences des riverains. C'est sur l'avenir que ceux-ci veulent des assurances sur l'intégrité de leurs milieux naturels et de leurs paysages. Ces réticences s'expliquent par un refus de l'inconnu, surtout si l'inconnu fait craindre des maladies mystérieuses ou des gènes insidieux ; elles traduisent aussi une résistance de plus en plus forte à des modifications irréversibles de l'environnement. Tout cela peut conduire à des coûts supplémentaires pour des projets qui, connus plus tôt, eussent, peut-être, conduit à revoir leur logique ou leur mise en oeuvre.

La protection de l'environnement, comme la prise en compte de la qualité de la vie, contraignent nos sociétés à une ambition séculaire. Il faut viser à un "management" patrimonial, qui, en particulier, s'attache, dans une perspective du demi-siècle ou du siècle, à rechercher une meilleure rationalité de l'obsolescence, une meilleure gestion des ressources et, surtout, de celles qui ne sont pas renouvelables ou dont la raréfaction est grande.

La première priorité est de prendre la mesure de l'irréversible.

.../...

---

(1) Deux exemples viennent à l'esprit : le nouvel aéroport de Tokyo - le pipe-line de l'Alaska

## LA MISE EN OEUVRE DE CETTE "NOUVELLE CROISSANCE

La nouvelle croissance ne se définit pas à priori comme un "mot-enveloppe" qui enfermerait, une fois pour toutes, les critères de la nouveauté ; elle précisera peu à peu ses contours, en marchant.

Mais dans nos temps qui vont vite et où les mots s'usent encore plus rapidement, on peut se demander à quelles conditions cette "nouvelle croissance" a des chances de voir son rythme de mise en oeuvre s'accélérer.

Ce sera d'ailleurs ainsi une autre manière de la définir et, peut-être, cette approche sera-t-elle plus utile pour faire naître, non des vocations de chantres déjà nombreux mais de mécaniciens qui lui manquent. Nous le ferons rapidement ici en conclusion de cette définition de la nouvelle croissance.

x

x            x

### 1. UN SYSTEME DE PRISE EN CHARGE

La réintégration des charges et des coûts externes est la première des conditions d'une accélération de la "nouvelle croissance". Cette réintégration peut-être faite par voie de responsabilisation des acteurs ou par voie autoritaire. Cette dernière appelle la création d'instruments de droit assez détaillés avec des contraintes supplémentaires, des organismes nouveaux et, bien souvent, une mise en oeuvre de faible rendement. La responsabilisation, elle, passe par des actions diverses, pédagogiques en particulier. Mais elle ne pourra s'exercer que grâce à la détermination d'un système de prix où soient fixés avec plus de netteté:

- les imputations
- les niveaux de réinternalisation
- et éventuellement, les prélèvements destinés à être affectés à l'amélioration du cadre de vie.

Bien sûr, une telle opération de réinternalisation ne peut, dans les pays à structure libérée de prix, prendre la forme autoritaire de fixation des prix par l'Etat. Mais dans ces pays-parmi lesquels la France s'inscrit depuis peu- il semble possible d'avancer de diverses manières.

En amont, il serait utile de disposer d'une réelle comptabilité patrimoniale, nationale, publique et privée. Notre pays, à cet égard, donne l'exemple et le rapport demandé par le Premier Ministre à M. Robert Toulemon pour proposer, en 1979, une dizaine d'entreprises et d'organisme-pilotes est une initiative très heureuse.

.../...

Il serait, plus en aval, possible pour l'Etat, sans fixer les niveaux de prix eux-mêmes, de déterminer les conditions de leur fixation pour les entreprises publiques. Malgré la liberté dont doivent disposer les établissements publics, même ceux qui sont chargés d'une mission de service public (comme la SNCF) il n'est pas anormal pour l'Etat de fixer de nouvelles règles du jeu en chiffrant les coûts d'une plus grande prévention des nuisances et d'une lutte contre les pollutions.

Le système des redevances -si on n'en n'abuse pas- paraît être une autre voie. On sait que c'est grâce à ce système mis en place par le législateur en 1964 que la France a aujourd'hui l'un des systèmes de gestion de l'eau les plus enviés du monde. Il est possible d'envisager la création d'autres redevances fondées sur le système du pollueur-payeur. Ces redevances peuvent, de plus, contribuer à alimenter des agences publiques (la France, en 1979, disposera de trois systèmes d'agences : pour l'eau, les déchets, l'air) destinées à combattre la pollution.

Enfin, dans certains cas de nuisances caractérisées mais tolérées (à la différence des pollutions qui doivent être interdites), quel inconvénient y aurait-il à voir l'Etat ou les collectivités locales taxer (1) certaines productions pour qu'elles prennent en charge une partie des inconvénients transférés à la collectivité; un prix plus dissuasif freinerait, au demeurant, leur développement et pousserait à la recherche de techniques de substitution.

Toutes ces actions qui peuvent contribuer à créer une croissance conciliable avec l'amélioration de la qualité de la vie, impliquent une action volontaire des Etats, au travers, ou au delà des systèmes politico-économiques et des systèmes sociaux différents.

Ce travail de l'Etat pour la définition de nouvelles règles du jeu passe largement par l'action du législateur. Ce travail est en cours dans différents pays. Pour la France, la loi sur l'eau en 1964, la loi sur les déchets en 1975, la loi sur la protection de la nature et l'obligation d'étude d'impact en 1976, ont été des jalons importants. Pour l'avenir, la priorité doit être donnée à ceux des textes qui s'efforcent de fixer mieux et, en particulier, dans un cadre européen, les règles du jeu de responsabilisation du type "pollueur-payeur".

.../...

---

(1) Le produit des taxes pourrait, en tant que de besoin, être affecté à un fonds d'amélioration du cadre de vie ou à des fonds départementaux.

## 2. UNE CONCERTATION INTERNATIONALE

La deuxième condition à remplir pour que la nouvelle croissance puisse naître et s'enraciner est que s'exerce un minimum de coopération internationale. Il serait, en effet, vain d'espérer, dans un marché libre ou de compétition très ouverte, que les règles du jeu se mettent en place d'elles-mêmes dans un seul pays.

Dès lors, il apparaît opportun que les Etats confrontés à la même problématique s'engagent dans une concertation active. Celle-ci peut se faire "tous azimuts". Elle peut aussi concerner l'un après l'autre, des produits ou des "branches" d'activités. A cet égard, l'initiative lancée par la France pour la mise en oeuvre d'"accords de branche", européens est intéressante. Elle consisterait, dans une branche déterminée (par exemple, l'automobile, les papeteries, les cimenteries...) à passer des accords en vue de réduire les pollutions et nuisances, d'améliorer la qualité des produits (leur durabilité, leur entretien, etc...) et de progresser dans le domaine des conditions de travail et de la politique d'aménagement du temps (1). Ces accords élaborés pour des périodes de 5 ou 10 ans pourraient être discutés à la fois par les syndicats professionnels et ouvriers et par les Etats. Enfin, cette concertation européenne devrait s'inscrire dans les réalités internationales avec le souci d'un "nouvel ordre économique mondial".

Au niveau planétaire, les actions internationales progressent lentement. La mutation en profondeur suggérée par le Club de Rome, la réunion de Founex, la Conférence de Stockholm, ou la déclaration de Cocoyoc est loin d'être entrée dans le domaine de la diplomatie active.

La mise en oeuvre d'actions internationales n'est pas, il est vrai, chose facile et l'on en mesure la difficulté, depuis 30 ans, pour les océans, "res nullius" du monde. L'échelle mondiale est bien grande. Et c'est pourquoi, bien souvent, l'étape des communautés de voisinage permet d'aller plus vite.

De proche en proche, par les Nord-Sud de voisinage ou par des solidarités "éco-régionales" qui ont, nom, par exemple, la Méditerranée, il est plus facile d'avancer. Le "Plan Bleu", par exemple, sera-t-il l'occasion pour les 17 Etats méditerranéens de travailler ensemble à des exercices d'"éco-développement" en vraie grandeur ? On peut l'espérer ?

.../...

---

(1) (Intervention du Président de la République aux Rencontres Européennes du Cadre de Vie - déc. 1977).

### 3. UN NOUVEAU REGARD SUR LES INSTITUTIONS

La troisième condition d'une mise en oeuvre de la nouvelle croissance passe par un nouveau regard sur les institutions.

En face de la complexité des systèmes et des équilibres, une part croissante doit être faite à ce que l'on appelle "la gestion décentralisée des milieux humains ou naturels". Les collectivités locales et les organisations de citoyens, bien insérées dans la réalité géographique et écologique, ont des atouts décisifs pour l'avenir des structures sociales (à certaines conditions). Le partage des pouvoirs et des responsabilités (mais il faut éviter les effets de "lisières") de la puissance publique peut y contribuer.

Il faut souligner le rôle des collectivités locales qui ont, depuis dix ans, grandement modifié leurs attitudes vis à vis de leur action socio économique ou de leur action à l'égard des milieux naturels. Avec les responsables d'associations, les maires sont les vrais fantassins de l'environnement. Les pouvoirs publics commencent à substituer, au lourd héritage de tutelle centralisée, une dimension nouvelle plus contractuelle.

Mais il faut également faire leur place à des institutions nouvelles à dimension patrimoniale comme les agences de l'eau, les parcs naturels, le conservatoire du littoral, qui "collent à la peau des milieux".

Cette décentralisation n'est pas limitée aux institutions publiques ; les entreprises ont, à leur échelle, une part active à jouer. Et peut-être demain assistera-t-on à une nouvelle structuration plus patrimoniale des entreprises, trop découpées, jusqu'ici, en fonction des objets produits :

Cette décentralisation implique, en tout cas, que soient engagées des actions dans deux directions :

- la formation ; on sous-estime aujourd'hui l'importance de cette condition : celle d'avoir, dans les institutions spécialisées ou polyvalentes et, au-delà, dans la citoyenneté de base, des hommes conscients et avertis, c'est-à-dire des partenaires.
- les accords de service public passés pour une période de temps de quelques années, permettant d'introduire de nouvelles règles du jeu par des virages économiquement tolérables et financièrement possibles. Ce système contractuel connu dans l'industrie (accords de branche) pourrait être utilisé pour les relations entre l'Etat et les collectivités locales.

#### 4. DES PLANS DE CONVERSION

La mise en oeuvre d'une politique de nouvelle croissance serait facilitée par l'élaboration et l'adoption de plans de conversion à moyen terme.

Ces plans devraient fixer des objectifs, dégager les règles du jeu dont on a parlé ici et lancer des expérimentations en vraie grandeur. Ils permettraient, si possible dans un cadre international, de fixer des étapes acceptables. La reconversion des économies en fonction de l'environnement ou de la qualité de la vie sera une oeuvre de longue haleine. Il n'y a pas d'automatisme de la nouvelle croissance. Elle ne se fait pas en un jour et les virages ne se font pas comme Charlot les prenait quelque fois, à 90 °, dans les rues américaines. Si la prospérité n'arrive pas au coin de la rue, l'environnement de qualité non plus.

Avec des programmes de nouvelle croissance bien élaborés, des virages successifs peuvent être pris plus aisément. Ainsi, la perspective de création d'emplois dits "qualitatifs" qui peut provoquer une nouvelle stratégie de l'emploi passe par des mesures situées bien en aval de la production ; elles demandent de l'imagination sans doute, mais aussi du temps. Les auteurs du rapport Gruson qui, en France, il y a quatre ans, ont réouvert la problématique du "gaspillage" se sont bien rendu compte qu'à partir des idées lancées, il fallait un long temps de réponse.

Ainsi conçues par mutations successives, la "requalification" de l'économie désarmera les opposants. Les décideurs qui vivent d'une croissance "sauvage" ne sont pas très nombreux. Ils seront encore plus rares, ces responsables du quantitatif qui n'admettent pas une révision de la croissance, si on fait en sorte que la révision de la croissance se réalise suffisamment à l'avance et dans un contexte multinational convenable. En tout cas, selon l'embrayage que l'on développera entre croissance et environnement, selon la manière dont on la mettra en oeuvre, la reconversion sera réussie ou sera bloquée.

.../...

Une telle action suppose une vue prospective et, encore plus, une action prospective. A partir du moment où quelque chose demande trente ans (on a parlé pour l'environnement de guerre de 30 ans), cela veut dire qu'il ne faut pas attendre trente ans pour s'en occuper. Nous sommes fondamentalement opposés à une conception d'une futurologie qui ne consisterait qu'à dessiner ce que sera l'avenir à long terme. L'avenir, c'est ce qui se passe entre maintenant et 30 ans : il sera notamment fonction des actions qui sont menées pour le transformer, si possible plus rapidement. On ne vit pas que de "surlendemain", on vit d'aujourd'hui et l'on se nourrit de l'obstination des actions de qualité de vie qu'il faudra mener durablement et avec persévérance. La prospective est mutation et transition.

Cette prospective, en tant qu'exercice, doit se nourrir de "scénarios" : mais pas n'importe lesquels. Il est précisément des scénarios que l'on n'étudie pas assez : ce sont les scénarios de transition. L'on donne trop de poids aux scénarios exogènes, aux scénarios normatifs, aux scénarios logiques, pas assez à ceux qui facilitent l'évolution.

##### 5. LE CONFLIT COURT ET LONG TERME

La mise en oeuvre de la nouvelle croissance appelle enfin que l'on réduise les contradictions inévitables entre les exigences immédiates et celles du futur et notamment, du futur à long terme. La tentation est grande de sacrifier les dépenses afférentes à l'environnement, ou, en d'autres mots, d'hypothéquer l'avenir au nom d'un gain immédiat. Le respect de l'environnement et le "ménagement des ressources" découlent d'un postulat éthique la solidarité diachronique avec les générations futures.

Une société ne vit pas que de surlendemain, nous l'avons dit, mais elle ne peut pas non plus sous-estimer, les règles du relais de génération. Les conflits entre les choix pour aujourd'hui et les choix pour demain doivent être arbitrés et d'abord expliqués.

Les conflits entre les préoccupations à court terme et celles qui visent un horizon plus lointain ne sont pas de ceux que l'on arbitre facilement. D'abord, ils impliquent que l'on confie à quelqu'un (mais il ne peut y avoir un "ombudsman de l'avenir"). le soin au moins d'évoquer les conflits pour les rendre clairs. Il serait appréciable que l'on explicite davantage la nature d'un conflit entre une rationalité globale à long terme et une logique d'action plus parcellaire mais plus acceptable à court terme.

Ensuite, il serait bon que l'on ne privilège pas systématiquement les connaissances du moment. La tendance est grande de s'appuyer sur les connaissances acquises (et les systèmes d'éducation ne privilègent que celles-ci) et de ne pas s'occuper des "non-connaissances", des inquiétudes et des interrogations. Les modifications involontaires des climats, par exemple, doivent être prises en compte, même si on ne connaît pas aujourd'hui tous leurs effets. Nous ne sommes guère habitués, il est vrai, à faire l'inventaire des ignorances. Notre système d'éducation nous a habitués à faire le tour des connaissances ; il ne nous a pas habitués à mesurer les inconnues, les hésitations, les ombres qui, pourtant, sont aussi nécessaires que les certitudes, non seulement à la compréhension que nous avons du monde mais aussi à la préparation de l'action.

Le conflit entre le court et le long terme appelle enfin une certaine modestie à l'égard des générations à venir. La solidarité trop rapidement assumée entre générations voudrait dire que les anciens imposent aux plus jeunes une qualité de vie définie par eux. Ce que voudront ces derniers sera leur affaire à leur tour. L'important, l'essentiel pour nous, c'est de ne pas leur léguer l'irréversible et de leur laisser la liberté de choisir entre le maximum de futurs possibles. Ne pavons pas l'avenir de monuments indestructibles, pas plus que de nos bonnes intentions. Les générations à venir doivent pouvoir se tailler "sur mesure" et ne pas enfiler, contraintes, notre prêt à porter... Il ne nous appartient pas de définir ce que les enfants voudront : ils devront eux-mêmes, se fabriquer leur propre définition de la qualité de la société en fonction du moment où il vivront ; il ne faut pas qu'ils puissent nous dire, comme Musset l'a dit en 1836 : "Nos villes ne sont que des restes, nous ne vivons que des décombres des sociétés passées. Nous n'avons pas été capables d'imposer aux villes la marque de notre temps".

Cela ne veut pas dire, bien au contraire, que nous n'ayions pas des responsabilités actives à l'égard du monde de demain. La vraie solidarité de génération que nous lui devons, c'est de léguer le milieu de vie le plus intact et le plus vivant possible ; un océans, de l'air pur, de l'eau, des milieux naturels.